

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 27
Date de la convocation : 8 septembre 2011

N° 11.11.14.06

L'an deux mille onze et le quatorze du mois de novembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mmes SANTONJA, LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, M. TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

PROCURATIONS : M. COMBE en faveur de M. CONTE
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMÉRO

ABSENTS : MM PAUL, LE NGUYEN

BUDGET COMMUNE – DM3

Rapporteur : Monsieur Ousset

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivantes :

Dépenses de fonctionnement : 148 925 €
6451 : URSSAF : + 20 000 €
6453 : CAISSES de RETRAITE : + 30 000 €
6454 : ASSEDIC : + 20 000 €
657363 : BUDGETS ANNEXES : + 78 925 €

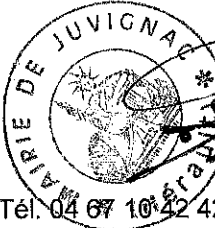
Recettes de Fonctionnement : 148 925 €
70388 : autres redevances & recettes : +28 000 €
7351 : taxe sur l'électricité : +29 540 €
7478 : autres organismes : + 91 385 €

Dépenses d'investissement : 0 €
2031 : frais d'études : - 750 €
261 : Participation SPLA : + 750 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Ousset à la majorité (six contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 23.11.2011
et publication
le 23.11.2011


Le Maire
Sauvage

34990 JUVIGNAC – Tél. 04 67 10 42 42 – Fax : 04 67 10 40 49
www.ville-juvignac.fr

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT
ARRIVÉE LE:
23 NOV. 2011
BUREAU DU COURRIER